

Comité interministériel du handicap :

L'engagement numéro 1 de la CNH "L'école pour tous" sera-t-il tenu ?

Le Comité interministériel du handicap (CIH), se tenait ce jeudi 16 mai. Sur l'éducation, la feuille de route reprend les mesures annoncées lors de la Conférence nationale du handicap : déploiement des PAS, rapprochement avec le médico-social, identifiant national élève, accès au matériel pédagogique adapté...

Sur les PAS (Pôles d'appui à la scolarisation), il semble que tous les arbitrages ne soient pas encore rendus. Le futur cahier des charges encore en discussion devrait lever les zones d'ombre. A noter que les PAS seront en capacité de "prescrire" un accompagnement par un AESH, sans passage par le MDPH.

Sur les 100 IME "dans les murs de l'école", la mission confiée à Stéphane Haussoulier et Lucie Carrasco semble bien mal partie, on ne parle plus que "d'initiatives" à la rentrée 2024. Il faut dire que les obstacles sont nombreux, à commencer par le bâti scolaire.

Quelques nouveautés voient le jour, avec le lancement d'une expérimentation "SESSAD-École", mais sans plus de précisions. Exit les ARE (Assistants de réussite éducative, annoncés lors de la CNH), mais la possibilité pour les AESH de devenir éducateurs spécialisés. Et une confirmation : ils pourront bien intervenir sur le temps de la pause méridienne, avec financement par l'Etat.

Enfin, sur la formation, aucune mesure précise, tant pour les enseignants que pour les autres acteurs, mais un simple rappel incantatoire d'un « grand plan de formation déployé dès la rentrée 2024 » ... mais avec quels moyens et sur quels temps ?

Pour Trisomie 21 France, si ce CIH a le mérite de donner une feuille de route aux ministères concernés cette dernière reste encore bien floue et on regrettera notamment l'absence d'un engagement ferme et précis sur la question de l'école inclusive.

En ce sens, la formule du premier ministre : "Qu'ils soient à l'école ou en établissements spécialisés, l'enjeu est immense : tous les enfants doivent avoir accès à l'éducation" est inquiétante : **le gouvernement aurait-il renoncé à ce que tous les enfants aient accès à l'école de la République ?**

À propos de Trisomie 21 France

Trisomie 21 France rassemble une cinquantaine d'associations françaises qui agissent concrètement sur le territoire. Depuis plus de 40 ans, Trisomie 21 France œuvre pour que les personnes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle puissent avoir leur place dans la société ordinaire. Le réseau Trisomie 21 France agit pour donner les moyens aux personnes avec trisomie 21 ou déficience intellectuelle de prendre la parole pour faire entendre leur voix et rendre la société plus inclusive.

Contact presse : Agence Lug

Tiffanie Marin

tiffanie@agencelug.fr

07 67 51 57 53